

lettre personnelle, par un organisme présentant un mémoire ou par un témoin devant le Comité. Alors que 88% des lettres demandaient un contrôle rigoureux ou total sur l'immigration, seulement 25% des mémoires d'organisations et 23% des personnes se présentant devant le Comité au cours d'audiences publiques ont exprimé ces opinions. Cette grande variation reflète la tendance qu'ont les personnes favorables aux rigoureuses restrictions à écrire des lettres personnelles. Alors que seulement 9% des lettres individuelles recommandaient de garder la politique non discriminatoire actuelle ou d'admettre plus d'immigrants, 62% des organismes et 63% des témoins ont soutenu la politique actuelle ou en ont recommandé une plus ouverte.

6. Bien que la proportion des sentiments individuels plaidant en faveur des restrictions contre l'immigration, ait été élevée, ce sont les personnes qui ne sont pas satisfaites de la politique actuelle qui ont tendance à répondre: il est moins probable que celles qui s'en trouvent bien fassent connaître leur opinion.
7. De plus, l'immigration n'est pas une question de premier plan pour bon nombre de personnes et de communautés: Une communauté donnée peut être parvenue à établir des rapports harmonieux entre ses différents groupes, par suite d'une longue tradition d'immigration et d'une grande faculté d'adaptation entre les immigrants et les résidents établis depuis longtemps. Ou, encore, la communauté peut n'avoir accueilli que peu ou pas d'immigrants, et n'avoir eu que des contacts très limités avec eux.
8. Beaucoup de citoyens des grandes villes ont exprimé leur mécontentement quant à la politique actuelle. C'est de l'Ontario (880, soit 73%) et de la Colombie-Britannique (188, soit 16%) que nous est parvenu le plus grand nombre de lettres de particuliers et la plupart d'entre elles prônaient une politique restrictive.
9. Les mémoires d'organisations reflétaient un souci tout à fait différent. Des 203 organisations qui ont présenté des mémoires, 113 (soit 56%) venaient de